



Fiche de données de sécurité

Français

Rinza Tablets

- Milk System Cleaning Tablets
- Reinigungstabletten für Milchsysteme
- Tablettes de Nettoyage pour Système de Lait
- Pastiglie Detergenti per Sistemas de Leche
- Pastillas de Limpieza para Sistemas de Leche
- Leite Pastilhas de Limpeza do Sistema



Version: 09.2022

Page: 1/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version: 2 (remplace la version 1) Révision: 30.09.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Rinza Tablets
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Egro Suisse AG Bahnhofstrasse 66 CH-5605 Dottikon

Tel ° + 41 56 616 95 95

E-Mail: info-ch@ranciliogroup.com

www.ranciliogroup.com

- · Service chargé des renseignements: E.-Mail: info-ch@ranciliogroup.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide maléique
- · Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

(suite page 2)

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version : 2 (remplace la version 1) Révision : 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 1)

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1	acide citrique	30-60%
CAS: 110-16-7 EINECS: 203-742-5 Numéro index: 607-095-00-3	acide maléique ◆ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,1 %	20-40%
CAS: 5329-14-6 EINECS: 226-218-8 Numéro index: 016-026-00-0	acide sulfamidique Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412	1-5%

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après inhalation, amener la victime à l'air frais et l'immobiliser dans une position qui facilite la respiration. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les veux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Enelver les lentilles de contacts.

· Après ingestion:

Ne fait pas vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement, un dégraissage et des craquelures de la peau. Peut provoquer und allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une gêne ou une douleur, un clignement excessif des yeux et une production de larmes, avec une rougeur marquée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif.. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent être retardés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette.

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version : 2 (remplace la version 1) Révision : 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Porter un vêtement personnel de protection.

Vêtement personnel de protection selon section 8.

- · Pour les non-secouristes Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Pour le confinement : Contenir le déversement, puis placer dans un récipient approprié.

Minimiser la génération de poussière.

Méthodes de nettoyage : Aspirer ou balayer la matière et placer dans un récipient approprié pour élimination.

Prévoir une aération.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Eviter la formation de poussière.

Ne pas avaler.

Manipuler et ouvrir le contenant avec précaution.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Éviter l'accumulation de poussière.

Ne pas respirer la poussière.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version: 2 (remplace la version 1) Révision: 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 3)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

- · Classe de stockage: 11/13 (CH(TRGS510) solides
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

77-92-9 acide citrique

VME (Suisse) Valeur momentanée: 4 e mg/m³

Valeur à long terme: 2 e mg/m³

SSc;

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Utiliser une aspiration convenable.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection selon EN 141.

· Protection des mains:

Des gants résistant aux produits chimiques (EN374)

Gants en caoutchouc synthétique



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

(suite page 5)

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version: 2 (remplace la version 1) Révision: 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 4)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Selon EN 166.

- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs
- · Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physiqueCouleur:SolideBlanc

· Odeur:

Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé.
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
 Supérieure: Non déterminé.
 Point d'éclair: Non applicable.
 Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 2-3 (rés. acide 1.794 g NaOH)

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Dynamique:
 Non déterminé.

Non applicable.

·Solubilité

· l'eau: Non déterminé.
 · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
 · Pression de vapeur: Non déterminé.
 Non déterminé.
 Non applicable.

· Densité et/ou densité relative

Densité: Non déterminée.
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.
 Caractéristiques des particules Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Tablettes

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

• Teneur en substances solides: 100,0 %

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version : 2 (remplace la version 1) Révision : 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 5)

· Changement d	l'état
----------------	--------

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz. comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

· Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants forts.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Peut contenir des produits de décomposition, mais n'est pas limité à : Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	*	•
· Valeurs LD/LC50	déterminantes pour	la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral | LD50 | 2.360 mg/kg (rat)

Dermique LD50 5.200 mg/kg

 Oral
 LD50
 11.700 mg/kg (souris)

 Dermique
 LD50
 >2.000 mg/kg (rat)

110-16-7 acide maléique

 Oral
 LD50
 708 mg/kg (rat)

 Dermique
 LD50
 1.560 mg/kg (lapin)

 Inhalatoire
 LC50 /1 h
 >720 mg/l (rat)

5329-14-6 acide sulfamidique

Oral LD50 3.160 mg/kg (rat)

(suite page 7

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version: 2 (remplace la version 1) Révision: 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 6)

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

· Autres informations Voies d'exposition probables : ingestion, inhalation, peau et yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Toxicité	aquatique:

77-92-9 acide citrique

LC50 (96h) 1.516 mg/l (Lepomis macrochirus)

110-16-7 acide maléique

EC50 (48h) 250-400 mg/l (daphnia magna)

LC50 (96h) 5 mg/l (pimelas promelas)

5329-14-6 acide sulfamidique

LC50 (96h) 14,2 mg/l (pimelas promelas)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

77-92-9 acide citrique

Log POW -1,72

110-16-7 acide maléique

Log POW -0,79 - 0,32

BCF 10 (Fish)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (Législation allemande) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SUI

Page: 8/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version : 2 (remplace la version 1) Révision : 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

Ordonnance du DETEC condernant les listes pour le mouvement de déchets (SR 814.061.01)

20 01 29 (ds): détergents contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

néant

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger

· "Règlement type" de l'ONU:



- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide maléique

(suite page 9)

Page: 9/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 30.09.2022 Version : 2 (remplace la version 1) Révision : 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 8)

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Réglementation Suisse (CH)

Ordnonnance sur les accidents majeurs OPAM: Aucune seuils quantttatifs

Annex 5 Ordonnance sur les produits chimiques OChim SR 813.11 : Aucune groupe

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Départemant sécurité du produit
- · Date de la version précédente: 29.09.2022
- · Numéro de la version précédente: 1
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite page 10)

Page : 10/10

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression: 30.09.2022 Version: 2 (remplace la version 1) Révision: 30.09.2022

Nom du produit: Rinza Tablets

(suite de la page 9)

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3 · * Données modifiées par rapport à la version précédente